

LES QUATRE-TEMPS

La première mention des QUATRE-TEMPS se rencontre chez St Philastre, évêque de BRESCIA (†397). Célébrés d'abord trois fois l'an, après la Pentecôte, en automne et en décembre, ils furent plus tard, probablement déjà à l'époque de St Léon le Grand, également célébrés pendant le Carême, ce qui leur valut l'appellation définitive de QUATRE-TEMPS. Ce sont avant tout des jours de jeûnes solennels. À partir du pontificat de St Gélase, ils constituent l'époque normale des ordinations. Institution propre à l'Eglise de Rome, ils y prirent une grande importance dès la première moitié du Vème siècle, mais hors de Rome, ils ne s'imposèrent que lentement.

Deux opinions prévalent quant à l'origine des Quatre-Temps.

* Pour Mgr DUCHESNE, les Quatre-Temps sont la continuation du jeûne hebdomadaire des mercredi, vendredi, samedi mais porté à un degré spécial de rigueur. Le choix des semaines où le jeûne était ainsi renforcé fut déterminé par le commencement des saisons de l'année.

Saint Léon le Grand fait remonter les Quatre-Temps aux apôtres et les considère comme un usage de la Synagogue conservé par ceux-ci. « Le jeûne du quatrième mois, le jeûne du cinquième, le jeûne du septième et le jeûne du dixième mois deviendront pour la maison de Juda des jours de réjouissances et d'allégresses, des solennités joyeuses. » Za VIII, 19. Rapprochement ingénieux, rien de plus. Quant à l'attribution des Quatre-Temps à Saint Callixte rien ne peut permettre de l'affirmer ou de le contester.

* Plusieurs auteurs, parmi lesquels Dom MORIN, proposent de voir dans les Quatre-Temps la transformation de fêtes païennes. Trois fois l'an, à peu près à la même époque que nous, les Romains célébraient des fêtes pour obtenir la protection des dieux sur les fruits de la terre : les fêtes des semailles, les fêtes des moissons, les fêtes des vendanges. Les Romains avaient trois temps et non quatre. Les Quatre-Temps de Carême sont plus récents. Dans les anciens sacramentaires il n'y a de messe propre que pour les mois de juin, septembre, décembre. « Ainsi les trois fêtes de saison de l'Eglise romaine peuvent avoir correspondu aux trois fêtes analogues des calendriers païens. » Dom MORIN. Les Quatre-Temps de carême ont vraisemblablement été rajoutés entre l'époque de Saint Callixte et Saint Léon.

Autre ressemblance, les fêtes païennes n'étaient pas tout à fait à date fixe. Dans l'usage chrétien la place des Quatre-Temps est restée longtemps assez flottante, aussi fallait-il annoncer les Quatre-Temps à l'avance. Les premiers sacramentaires nous ont conservé des formules d'indiction.

Une autre relation s'impose. Les fêtes des semailles qui se célébraient en décembre étaient les plus importantes, il en a été de même dans l'Eglise, à Rome il n'y avait des ordinations que le samedi des Quatre-Temps d'hiver. C'est le pape Gélase (†496) qui permit de faire les ordinations à tous les Quatre-Temps.

Autre similitude chez les Romains le jour de fête n'est pas un jour de joie, mais un jour de pureté, de purification. C'est la même idée qui a présidé à l'institution et à l'ordonnance de nos Quatre-Temps : jour de fête liturgique puisqu'il y a station, mais surtout de pénitence puisque le jeûne et l'abstinence sont prescrits.

Aux Quatre-Temps de Noël, le thème des semailles est transformé d'une façon grandiose, les fruits de la terre font penser au fruit béni que, pendant l'Avent, la Vierge porte en son sein. « Aperiatur terra et germinet Salvatore. » Ce thème de la semence se retrouve dans le Rorate Caeli. C'est le germe divin qui va bientôt entrouvrir la terre du sein virginal et donner aux élus un pain d'éternité. À l'exception des Quatre-Temps de décembre où tout converge vers la venue du Sauveur il y a dans les évangiles des autres Quatre-Temps une lecture relative à l'expulsion des démons, à la délivrance des possédés. Si l'on admet que les Quatre-Temps ont été institués pour faire concurrence aux solennités païennes, on comprend le choix de ces passages. Saint Léon le Grand, dans un sermon, nous dit : « Parce qu'en ce temps-là le peuple païen s'adonnait davantage à la superstition, il faut, à la place des sacrifices profanes des impies, présenter l'offrande très sacrée de nos aumônes... Chaque fois que l'aveuglement des païens se montrait plus intense à inventer des superstitions, alors le peuple de Dieu redoublait de prières et d'œuvres de piété. » On peut peut-être ainsi unir les deux théories : on a fixé les Quatre-Temps les mercredi, vendredi et samedi parce que dans la semaine chrétienne c'étaient des jours de jeûne.

Les Quatre-Temps sont avant tout des jours de pénitence, de prière plus intense, plus prolongée. Les messes sont plus longues, spéciales pour chacun de ces jours, les oraisons plus nombreuses, comme au Vendredi Saint, sauf la semaine de la Pentecôte, on doit fléchir le genou à l'invitation du diacre : « Flectamus genua », prier quelques instants en silence et se relever quand le sous-diacre dit : « Levate ». Le mercredi a toujours deux leçons, le samedi cinq, sans compter l'épître, suivies chacune d'un graduel et d'une oraison. Autrefois, il y en avait douze, d'où le nom que portaient ces jours de samedi à douze leçons.

Les Quatre-Temps d'automne.

Nous sommes au début de l'automne, les fruits sont rentrés, on vient de commencer les vendanges. Au-delà de la prospérité matérielle, c'est l'abondance des dons spirituels que chante l'Eglise. Tandis qu'on remplit les greniers, nous voyons approcher la fin de l'année liturgique, image de la fin des temps, et il nous revient à l'esprit que cette vie est un exode vers le ciel. L'abondance que Dieu nous assure apparaît alors comme un symbole de la vie débordante que nous connaissons dans le ciel.